

Tel : 04 95 11 12 13

pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr



Vent violent

Bulletin de suivi météorologique
Type d'événement : VENT VIOLENT
Niveau de vigilance : ORANGE

1 – Localisation et période :

Lieu concerné : Département de la Corse-du-Sud

Période : Du vendredi 3 novembre 2023 de 6h à midi

2 – Qualification de l'événement :

Fort coup de vent nécessitant une vigilance particulière en raison des fortes valeurs de rafales attendues sur l'Est du relief Corse.

3 – Situation actuelle :

L'épisode n'a pas débuté.

4- Evolution prévue :

Ce vendredi en début de matinée, le vent d'ouest se renforce et déferle sur les versants Est du chaînon central, ainsi que sur le Cap Corse. Les rafales atteignent 120 à 140 km/h, localement un peu plus sur les points exposés. Les secteurs du Fium'Orbo à Conca semblent les plus exposés, tandis que la plaine orientale de Bastia à Aléria seront plus épargnées. Ce coup de vent est relativement bref, et faiblit sensiblement en cours d'après-midi.

5- Autre paramètre à surveiller :

La vigilance orange vagues submersion est en cours jusqu'à 11h.

6 – Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes,
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées,
- Des branches d'arbre risquent de se rompre,
- Les véhicules peuvent être déportés,
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

7 – Conseils de comportement :

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent,
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral,
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Destinataires :

Directeur de cabinet – CSC – Sous-préfet de Sartène – PREF2B - Maires du département – Région de gendarmerie (CORG) – DDSP – SIS - DDT – SAMU – ARS – CdC – CFC – CAPA – DMD – ORANGE – EDF/ENGIE – FRANCE3 – Corse-Matin – Corsenetinfo – Alta Frequenza – RCFM – CDM – Kyrnolia – EMZ/COZ – DREAL – DMLC.